

## Samedi 5 novembre

Le Comité des Fêtes vous propose une soirée Cabaret à la salle polyvalente avec le groupe

### Kass Muzet

Trois musiciens tourangeaux à l'énergie débordante revisitent un répertoire de chansons drôles et décalées.

15 € avec assiette campagnarde

Réservation au 02 47 95 80 38 ou au 02 47 95 88 26

-----

Vous avez sûrement remarqué le départ de Laurence Barré, notre charmante « jardinière » qui entretenait avec amour les espaces verts de la commune. Son contrat aidé a pris fin en juillet malheureusement.

Mais elle a trouvé une formation qualifiante et rémunérée dans sa spécialité pour l'année 2011/2012.

Nous lui souhaitons bon courage et bonne chance pour la suite...

-----

### Inscriptions sur les listes électorales

Pour pouvoir voter en 2012, il faut s'inscrire avant le **31 décembre 2011**

*Vous faites partie d'une association et vous souhaitez mettre en exergue une manifestation, un compte-rendu d'animation, ou vous êtes un particulier qui désire partager une passion, une expérience... Contactez-nous, ce bulletin est aussi un moyen de dynamiser la vie locale.*

Au cœur de la Rabelaisie • N° 3 • Octobre 2011 • Bulletin d'informations municipales édité par la commune de Seuilly – 2 place François Rabelais – 37500 Seuilly – Tirage : 190 exemplaires

## Infos pratiques :

•Heures d'ouverture au public de la Mairie :  
Lundi : 15h-18h30  
Mardi : 10h-13h30 ; 15h-17h  
Jeudi : 10h30-13h30 ; 14h-17h  
Vendredi : 13h-16h  
N° de tél : 02 47 95 90 35

•Permanence de l'Assistante sociale, M<sup>me</sup> Mercereau :  
Le 4<sup>ème</sup> mardi de chaque mois, de 9h30 à 11h.

BIENTÔT 16 ANS !

### Pensez au recensement

**Qui ?** → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans

**Où ?** → A la mairie du domicile

**Pourquoi ?** → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Pour de plus amples renseignements vous pouvez consulter le site :

[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

### Chiens errants

Il est rappelé que laisser les chiens divaguer sur la voie publique est expressément défendu. Tout chien circulant sur la voie publique doit être constamment tenu en laisse. *Ne sont pas considérés comme errants les chiens de chasse sous la surveillance de leur maître.*

# Au cœur de la Rabelaisie

## Bulletin municipal de Seuilly

N° 3  
Octobre 2011

### Le mot du Maire

La rentrée scolaire ponctue comme chaque année le retour de l'automne. Les élèves de CE1-CE2 de Mr Depré et ceux de CM1-CM2 de Mme Saliou ont retrouvé une cour d'école refaite et agrandie. Une nouvelle photocopieuse, plus performante et d'une utilisation moins coûteuse, a remplacé la précédente. Un écran plat de grandes dimensions permet maintenant aux élèves d'avoir une meilleure vision sur le poste de l'enseignante.

Elisabeth Jouan, notre épicière, a dû se résoudre à laisser son commerce. Elle avait pourtant donné à cette activité à la fois toute son énergie et sa gentillesse. Nous la regrettons.

Le **site Web** ouvert par la commune a pris sa vitesse de croisière. Ayez le réflexe de le consulter pour vous informer sur tout ce qui touche notre vie communale ainsi que pour vous informer sur des démarches administratives.

Son adresse est très simple :

<http://www.seuilly.fr>

L'automne est une période propice aux promenades et à la lecture.

La commune possède deux chemins de randonnées balisés. Leur balisage vient d'être remis en état.

Notre bibliothèque est riche en ouvrages de toutes sortes. Utilisez la,



### Travaux en cours

#### Réfection de la cour de l'école

L'entreprise RTL a procédé pendant les vacances scolaires à la réfection de la cour de l'école.

La cave située sous l'entrée de la cour a été remblayée ; son escalier d'accès et le muret en parpaings qui gênaient l'entrée de la classe de Mr Depré ont été supprimés. L'ensemble de la cour a été recouvert d'un enrobé couleur lie de vin. Ces travaux se sont montés à 13488,49 €.

.../...



.../...

Par ailleurs la partie de la cour située au sud a été agrandie et une nouvelle clôture a été mise en place.

A noter également, la prochaine réalisation d'un trottoir sécurisé pour les élèves se rendant au terrain de sport route de Lerné.



**Création d'une AMAP** (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) chez nos voisins de Lerné.



Une envie de légumes et de fruits frais de saison !

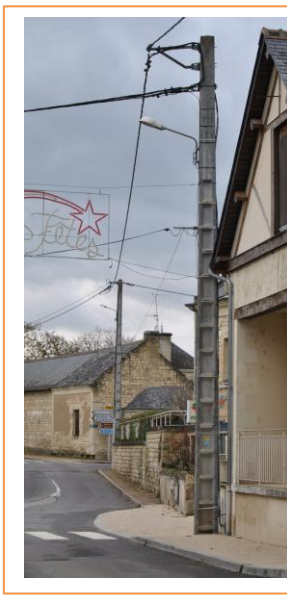
*Inscrivez-vous pour un panier hebdomadaire à retirer dans les locaux de l'ancienne école de Lerné (possibilité de se regrouper).*

*Renseignements au 02 47 95 83 08*

### ***Pour bientôt***

#### ***L'effacement des réseaux de distribution électrique et de télécommunication dans le bourg***

La première réunion de pré-piquetage avec le Syndicat d'énergie électrique d'Indre et Loire et l'entreprise chargée des travaux est prévue pour le 19 octobre. Nous ne verrons bientôt plus ces poteaux en béton disgracieux et ces fils encombrants !



### ***Le 14 juillet***



Cette année la formule de célébration du 14 juillet a changé et après une promenade empruntant le gué récemment créé, l'apéritif était servi sous le vieux tilleul.

### ***Mercredi 3 août***

#### ***Un concert de musique baroque dans l'église St-Pierre***

Stéphanie-Marie Degand, professeur au Conservatoire de Caen, au violon et Stéphane Béchy, titulaire des orgues de Saint-Merry de Paris, au clavecin ont joué devant un public nombreux et ravi des pièces de Couperin, Duphy, Corrette et Bach.

L'expérience, rendue possible grâce à l'initiative de M<sup>r</sup> Franchet d'Espèrey, sera renouvelée et enrichie au cours de l'été prochain



L'ombre était la bienvenue et les discussions allaient bon train...

### ***Dimanche 28 août***

A la Salle des fêtes, projection du film

#### ***« Ainsi la nuit »***

consacré au musicien contemporain **Henri Dutilleux**.



Avez-vous déjà emprunté le **sentier** qui mène de l'Abbaye à la Devinière ?

Voilà un but de promenade pour petits et grands (à pieds ou à vélo) qui offre une vue magnifique sur notre village et le paysage.